

TARIFS 2026

HEBERGEMENT – Pour les résidents « payants » à compter du 01/07/2026

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 74.76 € + 21.03 € Dépendance Gir 1/2 : 95.79 €
- Le tarif hébergement : 74.76 € + 13.34 € Dépendance Gir 3/4 : 88.10 €
- Le tarif hébergement : 74.76 € + 5.66 € Dépendance Gir 5/6 : 80.42 €

Tarif réservation : 66.06 €

HEBERGEMENT – Pour les résidents « à l'Aide Sociale » à compter du 01/07/2026

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 67.05 € + 21.03 € Dépendance Gir 1/2 : 88.08 €
- Le tarif hébergement : 67.05 € + 13.34 € Dépendance Gir 3/4 : 80.39 €
- Le tarif hébergement : 67.05 € + 5.66 € Dépendance Gir 5/6 : 72.71 €

Tarif - 60 ans : 85.10 € par jour

Pour les entrées en hébergement permanent vous devrez verser un mois d'avance au Trésor Public de THIERS :

Une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **2 317.56 €**
soit 31 jours à 74.76 €

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : **23 €**

Forfait hospitalier psychiatrique : **17 €**

A partir du 4^{ème} jour : Minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

AUTRES TARIFS

En cas d'absence pour motif personnel :

A partir du 4^{ème} jour : 66.06 € par jour (soit le tarif hébergement 74.76 € moins 2 fois le minimum garanti qui est à 4.35 € au 1^{er} Juin 2026)¹ jusqu'à 30 jours maximum

Pécule en cas d'Aide Sociale : 125 € / mois au 1^{er} Janvier 2026

¹ Conformément à l'article Article I - 53 du Règlement Départemental d'Aide Social du Puy-de-Dôme du 13 mars 2017